A.E.T.A

AGIR POUR DES ELECTIONS TRANSPARENTES ET APAISEES

Plate-forme des ONG de la Société Civile *dotée de la personnalité juridique*

Arrêté Ministériel N°125/CAB/MIN/J&DH/2011 du 11 Avril 2011

DECLARATION DE L'AETA SUR L'IMPASSE DE LA REFORME INSTITUTIONNELLE DE LA CENI ET SON IMPACT SUR LE PROCESSUS ELECTORAL 2023

10 Août 2021

CONTACTS

Site web : **www.aeta-election-rdc.org**

Email: philobis1991@gmail.com, jbonso.linelit2@gmail.com

Tél. : + 243 826357631, 813330181

DECLARATION DE LA PLATEFORME AGIR POUR LES ELECTIONS TRANSPARENTES ET APAISEES, AETA EN SIGLE, SUR L'ENJEU DE l'HEURE RELATIF A LA REFORME DE LA CENI ET SON IMPACT SUR L'ECHEANCE ELECTORALE DE 2023

1. Introduction

Les Experts Electoraux Indépendants et de la Société Civile de la République Démocratique du Congo se sont réunis ce mardi 10 août 2021 dans la Salle Maïko du Bâtiment de la Territoriale en matinée de réflexion organisée par la Plate-forme **Agir pour des Elections Transparentes et Apaisées (AETA)** autour des enjeux de la réforme du système électoral en cours et leur impact sur l'échéance électorale de 2023, l'avenir de la démocratie en RDC.

Des constats et informations essentiels suivants sont à retenir du panel de réflexion qui a eu lieu :

- L'existence d'un environnement préélectoral délétère caractérisé par les tensions, divisions, contestations et violences de divers types ;
- La montée des attitudes et pratiques discriminatoires et ethno-identitaires ainsi que des communications incendiaires et d'incitation à la haine tribale dans le chef des acteurs politiques et sociaux qui ne favorisent guère la cohésion nationale et, de ce fait, la mise en œuvre d'un processus électoral apaisé. L**e pays est en passe vers une crise de modèle et de sa raison d'être** ;
- La situation sociale et humanitaire de la population très fragile;
- Le développement d'une conception paroissiale du pouvoir selon laquelle : « Tout est bon quand c'est nous qui sommes au pouvoir, alors que tout est mauvais quand les autres sont au pouvoir » ; comme qui dirait : « l'enfer c'est l'autre » ;
- Les interactions des acteurs sociaux et politiques, tous inclus, obéissent à la logique de l'enjeu de contrôle de l'espace du

pouvoir caractérisé par des positionnements parfois incongrus et anti-patriotiques ;

- Le processus électoral 2023 en berne depuis 2019 qui accumule un grave retard au regard du délai imposé par la constitution;
- La mise en place imminente de la nouvelle Commission Electorale Nationale Indépendante, CENI, comme l'étape déterminante et incontournable pour la relance du processus électoral 2023 ;
- L'existence d'un contexte horriblement dominé par le désordre, les contestations et divers blocages utilisés comme principales ressource électorale ;
- L'enjeu CENI repose sur l'objectif, pour différents acteurs, d'en faire une machine à production de la victoire électorale pour le contrôle du pouvoir et l'accumulation des richesses économiques et financières ; ce qui est malheureusement la base des confrontations sans merci entre acteurs politiques et sociaux ;
- Au-delà de la réforme institutionnelle de la CENI, bien d'autres réformes, notamment celles de l'appareil judiciaire, de la Constitution, de la loi électorale ainsi que de l'organisation technico-opérationnelle et de l'administration électorale devraient faire objet de préoccupation des acteurs clé ;
- Risque de perte de l'acquis de la souveraineté électorale engrangé grâce au processus 2018 à la suite des implications exogènes.

2. Recommandons

A l'issue des échanges interactifs qui se sont développés, les Experts Electoraux Indépendants et de la société civile, engagés au plaidoyer pour la tenue des élections, voulues transparentes et apaisées, recommandent ce qui suit :

A. Au Chef de l'Etat et Garant de la Nation :

1. De veiller au respect des prescrits de la Constitution de la République quant à l'échéance électorale de 2023 ;
2. De s'engager personnellement à l'accomplissement de l'ultime devoir de reconstruire la cohésion et l'unité nationales.

B. Au Parlement :

1. De s'employer en toute priorité et urgence au déblocage de l'impasse observée dans la désignation des animateurs de la nouvelle CENI en vue de remettre en marche le train des élections;
2. Au regard de l'impasse actuelle dans la désignation des membres de la CENI, principalement le membre Président, que **l'Assemblée Nationale prenne ses prérogatives régaliennes en examinant la question à fond et en toute objectivité sur le plan légal et réglementaire, en vue d'une solution efficace, efficiente et légale. Il s'agirait notamment de faire une analyse croisée des différents textes ayant servi d'outils à la désignation par les confessions religieuses. Car à cette étape, la question devrait être remise à la seule appréciation du législateur.**
3. De mettre en place de façon imminente la nouvelle CENI afin que celle-ci procède à la réforme technico-opérationnelle et administrative de la centrale électorale ainsi qu'à la publication du calendrier des prochaines élections ;
4. D'amorcer et accélérer, quant à ce, les autres réformes électorales légales, institutionnelles et judiciaires;
5. De lever, à l'issue d'un débat nourri, une option consensuelle conséquente sur la constitution du fichier électoral crédible, fiable et inclusif. Les opérations antérieures d'enregistrement des électeurs devront être ainsi avant tout évaluées.

C. Aux Acteurs clé du processus électoral

1. De faire preuve de bonne foi en passant de la crise électorale à la prise de conscience de ladite crise en privilégiant les solutions durables à la crise sociale qui mine la population;

2. De s'engager collectivement à la reconstruction de la confiance et d'un climat apaisé pendant cette période préélectorale ;

3. D'évaluer leurs attitudes, comportements et pratiques politiques en faveur du respect de la prochaine échéance électorale.

D. A la Plateforme AETA

1. D'engager un plaidoyer auprès des acteurs clé du processus électoral visant à respecter l'obligation de l'organisation des élections légales et légitimes ;
2. D'enclencher une campagne d'éveil et de mobilisation de la population pour la tenue des élections apaisées et de qualité ;

3. De mettre en place un groupe stratégique d'experts appelé à réfléchir en profondeur sur les défis majeurs politiques, sociaux, légaux, technico-opérationnels et administratifs du processus électoral en cours aux fins de proposer des pistes idoines de sortie de la crise électorale.

Pour les experts électoraux indépendants et de la société civile signataires (voir liste en annexe)